

Personnes responsables des médias :

George Kimbrell, avocat principal, Center for Food Safety, 571 527-8618;

gkimbrell@centerforfoodsafety.org

Brettny Hardy, Earthjustice, 415 217-2142;

bhardy@earthjustice.org

Dune Lankard, Center for Biological Diversity, 907 952-5265;

dlankard@biologicaldiversity.org

Une poursuite judiciaire remet en cause l’approbation par la FDA du saumon génétiquement modifié

Une coalition de groupes de pêcheurs, de consommateurs et d’écologistes affirme que la toute première approbation d’un animal créé en laboratoire et destiné à l’alimentation humaine a violé les lois en vigueur et a fait fi des risques qui menacent le saumon sauvage et les communautés de pêche

SAN FRANCISCO, CA—Une vaste coalition d’organismes de protection de l’environnement, de consommation et de pêche commerciale et sportive ont aujourd’hui intenté une poursuite [lien] contre la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour avoir approuvé le tout premier animal conçu génétiquement pour la consommation, soit un saumon de l’Atlantique mis au point pour croître rapidement. Ce saumon artificiel a été créé par AquaBounty Technologies, inc. avec l’ADN de trois poissons : le saumon de l’Atlantique, le saumon quinnat et la blennie vivipare de l’océan Arctique. C’est la première fois dans l’histoire qu’un gouvernement approuve un animal transgénique destiné à la pêche commerciale et à la consommation.

La coalition plaignante, représentée conjointement par les avocats des agences Center for Food Safety et Earthjustice, comprend les organismes suivants : Pacific Coast Federation of Fishermen’s Associations, Institute for Fisheries Resources, Golden Gate Salmon Association, Kennebec Reborn, Friends of Merrymeeting Bay, Centre d’action écologique, Food & Water Watch, Center for Biological Diversity, Friends of the Earth, Cascadia Wildlands et Center for Food Safety.

En homologuant le saumon transgénique, la FDA a déterminé qu’elle n’imposerait pas l’identification du poisson génétiquement modifié sur les étiquettes qui permettrait aux consommateurs de savoir ce qu’ils achètent, ce qui a poussé le Congrès américain à exiger l’étiquetage par son projet de loi omnibus de 2016 portant sur les dépenses. La FDA a également méprisé les commentaires de près de deux millions de personnes qui se sont opposées à l’approbation, parce que les dangers qu’elle représente pour le saumon sauvage, pour l’environnement et pour les collectivités de pêcheurs n’ont été ni analysés ni prévenus par l’agence, y compris la possibilité que le saumon transgénique s’échappe et mette en péril les stocks de l’espèce sauvage.

Le saumon génétiquement créé par AquaBounty devra traverser 8000 kilomètres pour atteindre les supermarchés américains. La société prévoit produire les œufs du saumon transgénique à l’Île-du-Prince-Édouard au Canada. Par la suite, l’espèce génétiquement modifiée atteindra sa taille marchande dans une installation au Panama, sera transformée en filets et sera expédiée aux États-Unis pour la vente. Cette logistique complexe n’existe pourtant qu’en vue de l’approbation initiale. AquaBounty a annoncé publiquement son projet de faire croître son poisson transgénique aux États-Unis, plutôt qu’à Panama et

de le vendre dans le monde entier. Malgré ces affirmations, la décision de la FDA ne se fonde que sur l'étude des installations éloignées du Canada et du Panama. Les risques de fuite et de contamination du saumon américain n'ont pas été étudiés.

La poursuite conteste l'allégation de la FDA qu'elle possède la compétence d'approuver et de réglementer les animaux transgéniques à titre de « médicaments d'origine animale » en vertu de la loi fédérale sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques de 1938 (Federal Food, Drug, and Cosmetic Act). Ces dispositions sont destinées à assurer la sécurité des médicaments vétérinaires qui servent à traiter les maladies du bétail, mais ne visent pas de tout nouveaux animaux transgéniques qui sont susceptibles de transmettre leurs gènes altérés aux générations futures. L'approbation du saumon transgénique ouvre la porte à la création génétique d'autres poissons et crustacés, ainsi que de poulet, de vaches, de moutons, de chèvres, de lapins et de porc, lesquels sont censément en développement.

Le procès met aussi en évidence l'échec de la FDA à contribuer à la conservation de l'environnement et à consulter les organismes de protection de la faune dans son processus d'examen, comme l'exige la loi fédérale. Le saumon de l'Atlantique américain et de nombreux stocks de saumon du Pacifique sont protégés par la loi sur les espèces menacées (Endangered Species Act) et sont en danger d'extinction. Le saumon est une espèce clé et des montaisons uniques ont été précieusement sauvegardées par les résidents pendant des millénaires. Aujourd'hui, diverses montaisons de saumon permettent à des milliers de familles de pêcheurs américaines de subvenir à leurs besoins. Ce poisson est très apprécié des marchés intérieurs, qui le considèrent comme un aliment sain, local et « vert ».

Lorsque le saumon transgénique s'échappe ou est accidentellement libéré dans l'environnement, il peut menacer les populations sauvages en s'accouplant avec des espèces de saumon en voie de disparition, en leur faisant une rude concurrence pour la nourriture et l'habitat ou en introduisant de nouvelles maladies. Des études démontrent que le risque est élevé que les organismes transgéniques s'échappent dans l'environnement naturel et qu'ils se croisent avec des poissons indigènes. La contamination transgénique est devenue courante en ce qui a trait aux végétaux. En effet, au cours des dix dernières années, des cas de contamination ont coûté aux fermiers américains des milliards de dollars. Dans le cas d'organismes sauvages comme le poisson, les effets seront possiblement plus dommageables.

Les plus éminents spécialistes du monde du poisson transgénique et de l'évaluation des risques ainsi que des biologistes travaillant dans les agences américaines de protection de la faune et de la flore ont vivement critiqué la FDA relativement à cette décision pour avoir omis d'évaluer ces impacts. La FDA a ignoré leurs inquiétudes dans son approbation finale.

« Sur l'Île-du-Prince-Édouard et partout au Canada atlantique, les peuples autochtones, les pêcheurs et les groupes communautaires travaillent avec ardeur pour protéger et restaurer les populations de saumon et les rivières à saumon en voie de disparition. La contamination génétique menace tout ce travail et en contrepartie ne rapporte que peu ou pas de bénéfices économiques pour la région » a déclaré Mark Butler, directeur des règlements au Centre d'action écologique en Nouvelle-Écosse.